

# N-A!

LA LETTRE  
DU CONSEIL ÉCONOMIQUE  
SOCIAL & ENVIRONNEMENTAL  
RÉGIONAL NOUVELLE-AQUITAINE

**N° 17**  
JUILLET 2019  
ISSN 2555-297X

ÉDITO

Nous ne pourrions pas dire qu'on ne savait pas. Si rien n'est fait, la Nouvelle-Aquitaine connaîtra un régime climatique méditerranéen, une montée du niveau de la mer, une diminution importante de la couverture neigeuse en montagne, la disparition de 95 % de la microfaune et de 50 % des populations d'oiseaux...

Le diagnostic « climat et biodiversité » très rigoureux établi par les comités scientifiques AcclimaTerra pour le climat, Ecobiose pour la biodiversité, les rapports du CESER sur « l'économie de la mer », sur « la maîtrise foncière » et sur « la neutralité carbone » convergent pour affirmer des enjeux clairs et partagés : gravité de la situation, ampleur des changements nécessaires, urgence à agir. Nous y reviendrons de manière détaillée dans notre lettre de septembre et vous présenterons à cette occasion nos analyses et préconisations sur ces sujets majeurs !

Ce numéro présente les avis sur lesquels notre Assemblée a été sollicitée en juin : finances régionales, aides aux entreprises, justice sociale et solidarité, formation et orientation des jeunes, coopération internationale... Ces avis réguliers sur les politiques régionales sont importants, ils apportent aux élus du Conseil régional un autre regard, une analyse et des propositions pour adapter et réviser, le cas échéant, les dispositifs régionaux.

Et puis, en ce début d'été, le CESER a beaucoup parlé de mer et d'océan... À Nantes d'abord, à l'occasion de « La Mer XXL ». Les CESER de l'Atlantique ont organisé quatre tables rondes pour échanger avec un grand public sur l'économie maritime, la qualité des eaux littorales, l'innovation et enfin sur la place de la mer dans le développement régional à l'horizon 2040.

Puis à Bordeaux, à La Rochelle et à Capbreton ensuite, nous avons préconisé d'économiser la mer !

Créer des emplois durables, se nourrir, se soigner, produire de l'énergie, habiter, se divertir, échanger... Comment la mer pourra-t-elle, ou non, répondre à ces sept grands défis qui ne manqueront pas de se poser dans le futur ? C'est à cette question qu'a tenté de répondre la Section Veille et prospective du CESER Nouvelle-Aquitaine. « Ne faisons pas à la Mer ce qu'on a fait à la Terre » c'est ce qu'un des participants aux présentations locales nous a rappelé !

Ainsi, en organisant des présentations de nos rapports dans les territoires, en répondant aux sollicitations des organisations locales et régionales à débattre, nous mettons en œuvre notre ambition d'ouverture accrue vers les citoyens, dans toute leur diversité.

Dominique CHEVILLON  
Président

## RENDEZ-VOUS EN « NEO TERRA » EN SEPTEMBRE



Pour tenter d'enrayer le scénario catastrophe annoncé avec le changement climatique, ou contribuer à limiter les dégâts, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a adopté en juillet sa feuille de route « NEO TERRA », qui se veut exemplaire en termes de mutation écologique à l'horizon 2030.

Saisi courant 2018 des questions de gestion foncière et de neutralité carbone, le CESER a présenté et adopté ses conclusions et préconisations en juillet ; les deux rapports confirment des enjeux clairs et partagés : gravité de la situation, ampleur des changements nécessaires, urgence à agir !

Rendez-vous dans le numéro de septembre de la lettre « N-A ! » pour lire une synthèse de ces rapports et des invitations pour les présentations publiques qui seront organisées dans les territoires.



### LE CESER AU MUSÉE

Le respect de la biodiversité et la place de l'Homme dans la nature ! Tel est l'axe de développement du projet scientifique et culturel du Muséum de Bordeaux qui a rouvert ses portes en mars dernier. « Dans un contexte inédit d'interrogations sur la responsabilité humaine à propos de la préservation de l'environnement et de la biodiversité, l'acquisition d'une véritable culture scientifique

est indispensable aux citoyens ». Les membres du Bureau du CESER ont pu découvrir les supports de réflexion, les expositions pédagogiques et ludiques qui font du musée un lieu de médiation, d'apprentissage, de sensibilisation, de débats où des prises de conscience peuvent naître. Symboliquement, le CESER a proposé de relayer l'appel aux

dons pour offrir une seconde vie à Kata Kata, rhinocéros noir bicorne, ancien pensionnaire du zoo de Doué-La-Fontaine. Kata Kata doit être naturalisé avant d'être exposé, il est le témoin d'une espèce en voie d'extinction.



[www.museum-bordeaux.fr/accueil/offrez-une-seconde-vie-a-kata-kata](http://www.museum-bordeaux.fr/accueil/offrez-une-seconde-vie-a-kata-kata)

CONSEIL RÉGIONAL + CESER = RÉGION  
ASSEMBLÉE CONSULTATIVE  
180 CONSEILLERS DÉSIGNÉS  
REPRÉSENTANT 111<sup>0</sup> ORGANISATIONS  
PATRONALES, SYNDICALES, ASSO-  
CIATIVES, ENVIRONNEMENTALES...  
ISSUES DES 12 DÉPARTEMENTS  
DE LA NOUVELLE-AQUITAINE.

#### Sommaire Lettre N° 17

Rendez-vous en NéoTerra	P.1
Situation budgétaire maîtrisée...	P.2
Partenariat Région-ADI	P.2
Justice sociale et solidarité	P.2
Les actions extérieures de la Région	P.2
Rare et cher foncier pour l'agriculture	P.3
Information / orientation pour tous les jeunes	P.3
Actus	P.1,3,4

\*en représentation directe et indirecte

# SITUATION BUDGÉTAIRE MAÎTRISÉE, PRUDENTE MAIS DES INVESTISSEMENTS EN BAISSÉ...

AVIS



Présenté au CESER à mi-parcours par l'exécutif du Conseil régional, le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances (dépenses et recettes) de la collectivité. En parallèle, un budget supplémentaire de près de 25 M€ de dépenses nouvelles a été proposé pour 2019.

Le compte administratif confirme la bonne santé financière de la Région, avec un excédent de 145,5 M€ lié à la progression des recettes mais également marqué par des investissements en baisse. Ce paradoxe étonne le CESER dans la mesure où 25,9 % des dépenses totales (hors dette) sont dédiées à l'investissement, ce qui ne répond pas aux exigences de la stratégie financière de la Région, qui fixe ce taux à 30 %. Les investissements ne cessent de diminuer depuis 2016 et le delta entre ce qui est annoncé dans les budgets primitifs et ce qui est réalisé se creuse.

Le Conseil régional ne devrait-il pas investir pour financer de grands projets d'investissement sur des domaines d'intervention ciblés et générer des externalités positives ? Le CESER s'interroge, souhaite des informations complémentaires et une vision plus analytique des autorisations budgétaires.

Lors de l'analyse plus détaillée des politiques régionales, le CESER estime que les taux de réalisation, qui sont des marqueurs de l'adéquation des politiques mises en œuvre au cours de l'année écoulée, restent parfois insuffisants, en particulier en ce qui concerne l'économie numérique, le tourisme, l'économie sociale et solidaire, la réalisation de projets touchant les lycées et l'enseignement supérieur, les infrastructures et les transports et surtout, la formation professionnelle continue, dont le taux était déjà très faible. Dans le registre de la culture, le CESER demande un éclairage sur les coûts de la MECA\*, tant en investissement qu'en fonctionnement, afin de mesurer l'incidence des dépenses culturelles de la collectivité régionale dans les territoires. Enfin, si les actions relevant du pilier « transition écologique et énergétique » affichent des taux de réalisation satisfaisants, les montants financiers sont encore modestes, ce qui laisse penser que les questions environnementales ne sont pas encore une priorité financée à la hauteur des ambitions affichées.



ceser-nouvelle-aquitaine.fr/les-avis-de-la-seance-pleniere-du-18-juin-2019/

# INTÉGRER LA SOLIDARITÉ ET LA JUSTICE SOCIALE AU CŒUR DES POLITIQUES RÉGIONALES

AVIS



Les dispositifs d'intervention en matière d'égalité et de lutte contre les discriminations d'une part, de structuration du monde associatif d'autre part vont être révisés sans toutefois lever les craintes déjà exprimées par le CESER. Aucune dépense nouvelle inscrite dans le budget supplémentaire du Conseil régional, un risque de concentration de l'aide régionale vers de grosses associations gestionnaires, une

suppression d'un volet d'intervention en faveur des acteurs émergents et des initiatives locales... Ce sont là les principales pierres d'achoppement !

La persistance voire l'accentuation de certaines inégalités (sociales et territoriales) en région ne font que souligner l'importance de l'enjeu de justice sociale, de solidarité et de lien social à propos duquel le CESER a déjà appelé l'attention du Conseil régional et auxquelles devraient aussi répondre les politiques publiques régionales. L'affichage du dispositif proposé en matière de solidarité, qui couvre des objectifs très disparates (solidarité, lutte contre les discriminations, promotion de l'égalité) pour un budget symbolique (1,5 M€ de crédits de paiements en 2019) comporte le risque d'une politique au rabais.

Il importe que le Conseil régional intègre ces enjeux de manière plus transversale et résolue dans l'ensemble de ses politiques d'intervention, ou qu'il les rende plus lisibles dans les domaines relevant de ses compétences propres et partagées.



ceser-nouvelle-aquitaine.fr/les-avis-de-la-seance-pleniere-du-18-juin-2019/

AVIS

# LE PARTENARIAT RÉGION-ADI FORMALISÉ POUR TROIS ANS



L'Agence de Développement et d'Innovation (ADI) de Nouvelle-Aquitaine est un des bras armés du Conseil régional pour la conduite de programmes structurants et d'actions au bénéfice des entreprises. Saisissant l'occasion d'un nouveau partenariat triennal entre le Conseil régional et l'ADI, le CESER a attiré l'attention sur la situation des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME). Les structures inférieures à dix salariés, qui représentent 95 % du tissu économique néo-aquitain, ne connaissent pas toutes des missions d'ADI et l'aide qu'elles peuvent y trouver. Un effort de communication en direction de ces entreprises est souhaité. Par ailleurs, les questions de lutte contre les discriminations, pour l'égalité et la promotion de la santé au travail et la nécessité d'une transition vers une économie circulaire sont absentes. Ces thématiques mériteraient d'être intégrées dans les objectifs d'ADI, dans la formation des salariés de l'agence et dans les processus et modes opératoires de l'accompagnement offert aux entreprises. De même, le CESER encourage le Conseil régional et l'ADI à intégrer les objectifs d'amélioration des conditions sociales et de travail dans les entreprises que la Région soutient (éco-socio conditionnalités).



ceser-nouvelle-aquitaine.fr/les-avis-de-la-seance-pleniere-du-18-juin-2019/

AVIS

# LES ACTIONS EXTÉRIEURES DE LA RÉGION



La Nouvelle-Aquitaine affiche l'ambition d'une politique européenne et internationale volontariste, au travers notamment, d'un soutien marqué aux acteurs régionaux qui mènent des projets internationaux, d'accords d'échanges avec des entités étrangères (gouvernements locaux par exemple), d'une participation active aux réseaux européens et internationaux de collectivités territoriales. Dans ce cadre, une nouvelle feuille de route des actions extérieures de la Région a été élaborée. Le CESER, associé à sa construction en amont, a salué la prise en compte de ses observations et contributions, et en particulier sa cartographie des

actions extérieures de la société civile de Nouvelle-Aquitaine (cf. la lettre du CESER N-A ! n° 16). Dans l'esprit de cette démarche partenariale, le CESER a souhaité attirer l'attention du Conseil régional pour que des mesures concrètes permettent d'associer les néo-aquitains dans le monde à la mise en œuvre de la stratégie extérieure de la Région et pour que les petites et moyennes structures soient prises en compte. Au-delà des têtes de réseaux, ces structures apportent une contribution non négligeable au rayonnement européen et international de la Région, la cartographie réalisée par le CESER en offre une illustration par des exemples concrets.



ceser-nouvelle-aquitaine.fr/les-cooperations-internationales-de-la-societe-civile-de-la-nouvelle-aquitaine/ceser-nouvelle-aquitaine.fr/les-avis-de-la-seance-pleniere-du-18-juin-2019/

## RARE ET CHER FONCIER POUR L'AGRICULTURE

La stratégie foncière en Nouvelle-Aquitaine ainsi que le SRADDET\* affichent des orientations fortes en matière de gestion économe de l'espace et de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. L'accompagnement des porteurs de projet dans l'accès au foncier constitue un enjeu essentiel dans l'installation et la transmission des exploitations agricoles. Que la Région s'engage, à travers un partenariat avec la SAFER, à accompagner les outils que sont le stockage, le portage, la garantie de fermage et la révision de prix par préemption ne peut qu'être positif.

Pour autant, il ne doit s'agir que d'une première étape. Au-delà de l'installation et la transmission des exploitations, la démarche devrait prendre en compte l'enjeu plus global de la protection des terres agricoles. Réserver du foncier pour l'activité agricole, même s'il n'est pas exploité à court terme, est une nécessité vitale, pour aujourd'hui

et plus encore, pour les générations futures. Le CESER espère ainsi que cette initiative régionale en appellera d'autres, pour progressivement construire une politique globale de préservation des terres agricoles.

La régulation des prix du foncier évoquée dans la convention régionale ne peut être dissociée d'une réflexion plus globale sur la revalorisation et la sécurisation des retraites des agriculteurs, mais aussi sur la régulation de l'occupation des sols par les collectivités : les terrains agricoles ne doivent plus être conçus comme la variable d'ajustement de l'urbanisation.

La Région doit porter une vision collective de la protection des terres agricoles, de bout en bout, au-delà du seul financement des outils fonciers. Dès lors qu'elle soutient les activités de la SAFER, la Région doit être attentive à ce que ses financements s'inscrivent bien dans les objectifs définis.



ceser-nouvelle-aquitaine.fr/les-avis-de-la-seance-pleniere-du-18-juin-2019/

\*SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires.

## SCHÉMA RÉGIONAL DE L'INFORMATION POUR TOUS LES JEUNES ?

Assurer aux jeunes l'accès à une information « généraliste, objective, fiable, de qualité, gratuite et en libre accès touchant tous les domaines de leur vie quotidienne » ; c'est un des objectifs de la politique publique territoriale en faveur de la jeunesse dont le « Schéma régional de l'information jeunesse » est une déclinaison régionale. L'information sur les métiers et leur mixité, sur les formations et sur l'égalité professionnelle en direction des élèves, apprentis et étudiants doit y être intégrée.

En dépit de la qualité de la démarche d'élaboration du schéma et de l'implication de représentants de la jeunesse dans le processus, le CESER s'inquiète pour les jeunes qui échappent à l'action du réseau d'information jeunesse, trop éloignés ou délaissés des structures ou dispositifs institutionnalisés, qui sont aussi les plus précaires. Un meilleur maillage territorial de l'offre d'information jeunesse est nécessaire. Les besoins d'information et d'accès aux droits chez les jeunes sont très divers, avec des problématiques

spécifiques chez les filles ou les jeunes femmes. C'est pourquoi l'approche genrée des problématiques d'information et d'accès aux droits est souhaitée par le CESER.

Il s'interroge par ailleurs sur les modalités d'articulation entre ce schéma et le service public régional de l'orientation, non encore débattu et finalisé en Nouvelle-Aquitaine. Le réseau d'information jeunesse n'a pas vocation à être instrumentalisé au service d'une mission d'orientation des parcours des jeunes : il doit constituer un espace de « premier rendez-vous », permettant d'être à l'écoute des besoins, des envies, des projets des jeunes accueillis avant de répondre aux attentes de l'appareil de formation. Les objectifs précis du schéma dans ses effets attendus restant imprécis, le CESER estime que l'évaluation, déjà programmée de la politique régionale en faveur de la jeunesse, devra intégrer ce volet sur l'information. Il appelle le Conseil régional à la définition d'un grand projet régional en faveur de la jeunesse.



ceser-nouvelle-aquitaine.fr/les-avis-de-la-seance-pleniere-du-18-juin-2019/



ceser-nouvelle-aquitaine.fr/les-avis-de-la-seance-pleniere-du-18-juin-2019/

## LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL

La récente Loi « Avenir professionnel » confie aux Régions l'organisation des actions d'information sur les métiers et les formations à destination des jeunes. Un cadre national de référence a été signé le 28 mai 2019 pour préciser les compétences respectives de l'État et des Régions en matière d'information et d'orientation pour les publics scolaires, étudiants et apprentis.

Consulté sur une convention-cadre entre la Région Nouvelle-Aquitaine et le Rectorat relative à la mise en œuvre de cette loi, le CESER estime qu'il appartient à la collectivité de mettre en œuvre des actions d'information sur l'orientation, sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle, en articulation avec la compétence nationale. Le Conseil régional doit donc se doter de cadres et d'instruments opérationnels reflétant les spécificités de la Nouvelle-Aquitaine, la diversité de ses territoires et de ses secteurs et approches économiques.

Au-delà de cette seule convention, l'Assemblée socioprofessionnelle considère que la lutte contre les discriminations,

la promotion de la mixité de métiers et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes doivent se trouver de manière transversale dans toutes les actions d'information. La convention donne peu de précisions sur la manière dont la Région compte assurer une articulation efficace et cohérente entre les priorités nationales d'information et d'orientation et les priorités spécifiques d'information de la Région, des territoires et des autres partenaires (secteur d'information jeunesse). Par ailleurs, le CESER renouvelle sa demande de ne pas se limiter à une vision adéquationniste : la mise en œuvre d'une information de qualité ne peut se limiter aux métiers disponibles sur le territoire régional. Il est indispensable d'anticiper et de prendre en compte l'évolution des métiers de demain pour permettre aux élèves, apprentis et étudiants d'élaborer leur projet d'orientation dans un contexte favorable à l'innovation. Enfin, le CESER estime que les corps intermédiaires doivent avoir toute leur place dans les instances de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation de cette convention.

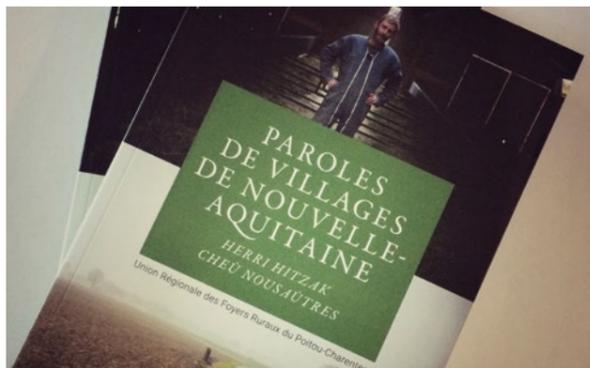
## ACTU ÉCHANGE AVEC LE RAPPORTEUR DU CESE SUR L'ORIENTATION



Dans le cadre de ses travaux en cours sur l'orientation tout au long de la vie, le CESER Nouvelle-Aquitaine a accueilli Albert RITZENTHALER, co-rapporteur du dossier adopté par le CESE de la République en avril 2018 sur « l'orientation des jeunes ». La présentation du diagnostic et des préconisations du CESE sur cette question, a permis de sensibiliser les conseillers et a nourri leurs échanges. L'orientation est souvent décrite comme déterminante, figée, trop précoce et ressentie comme violente par de nombreux jeunes. Les préconisations du CESE veulent contribuer à répondre aux enjeux de cohésion sociale et de démocratisation en garantissant une solution à chacun basée sur ses aspirations et sur la maîtrise de son parcours. CESER et CESE se rejoignent sur l'analyse et sur la nécessité de sortir du paradigme de « l'emploi prescrit » et d'un modèle trop adéquationniste de l'orientation. Le rapport du CESER, attendu fin 2019, posera la question de la liberté et de l'égalité des personnes dans la construction de leur parcours de vie et formulera des propositions d'actions adaptées aux nouvelles compétences de la Région en la matière.

ACTU

## PAROLES DE VILLAGES DE NOUVELLE-AQUITAINE



L'ouvrage «*Parole de villages de Nouvelle-Aquitaine*» répond à l'invitation lancée dans le rapport de la Section Veille et prospective de «*Faire territoire(s)*» en s'inspirant des initiatives de terrain, des rencontres, des réflexions... Ainsi est né le projet «*Habiter, Penser, Raconter les territoires en Nouvelle-Aquitaine*». Les initiateurs du projet se sont rencontrés au CESER : Jean-Jacques ÉPRON qui représente la Confédération des foyers ruraux et Pantxoa ETCHEGOIN ELISSAGARAY représentant l'Institut culturel basque et l'Institut occitan. Ils ont proposé au CESER d'être partenaire de cet ouvrage qui vient d'être publié.

«*Des Paroles de villages, comme autant de promesses pour élargir nos horizons, enseigner nos imaginaires et simplement faire humanité en ces pays de Nouvelle-Aquitaine qui murmurent et bruissent de paysages multiples, de langues plurielles et de cultures métissées*». Fruit d'un travail de collectage de paroles et de photographies sur quatre territoires de Nouvelle-Aquitaine, ce livre traduit l'expression poétique portée par les artistes, glaneurs d'histoires, de usages et de paysages.



<http://www.gesteditons.com/recits/autres-recits/paroles-de-villages-de-nouvelle-aquitaine>

ACTU

## ÉVALUATION ET DÉMOCRATIE : LES NOUVEAUX TERRITOIRES DE L'ACTION PUBLIQUE !



«*Dans quelle mesure les CESER, en tant que nouveaux acteurs de l'évaluation, ont-ils ou vont-ils influencer la pratique de l'évaluation, sa prise en compte dans les décisions et sa diffusion auprès des forces vives du territoire et des citoyens ?*»

C'est la question posée dans le cadre d'un atelier organisé parmi d'autres lors des 14e Journées Françaises de l'Évaluation (JFE). Cet événement bisannuel, co-organisé par la Région Nouvelle-Aquitaine et par la Société Française de l'Évaluation, s'est tenu à Bordeaux les 13 et 14 juin derniers.

Pendant deux jours, les JFE ont réuni l'ensemble des acteurs français impliqués sur l'évaluation des politiques publiques aux niveaux national, régional et local pour débattre et échanger.

Une table-ronde était donc dédiée aux CESER pour revenir, quelques années après l'entrée en vigueur de la Loi NOTRe qui a conforté le rôle des CESER comme contributeur à l'évaluation des politiques publiques, sur la façon dont ils se sont saisis du sujet et se sont organisés pour mettre en œuvre cette nouvelle compétence. L'occasion pour le CESER Nouvelle-Aquitaine de présenter le dispositif original mis en place en région avec :

- une instance œuvrant à l'évaluation des politiques régionales, la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP) composée d'élus de l'Assemblée régionale et de membres du CESER. Ceux-ci ont notamment proposé les sujets d'évaluation et participent également aux comités de pilotage mis en place pour chaque évaluation ;
- une commission de travail spécifique du CESER dédiée à l'évaluation qui s'est fixé des missions de diffusion de la culture de l'évaluation, de communication des résultats, de suivi de l'action du CESER.

Le dispositif d'évaluation mis en place en Nouvelle-Aquitaine, associant les deux assemblées a été salué par les participants.

ACTU

## L'ÉCONOMIE DE LA MER : ÉCHANGES AVEC LES ACTEURS DE TERRAINS

Une centaine d'acteurs ont participé aux différentes présentations du rapport de la section Veille et prospective du CESER «*Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine*» organisées à Bordeaux le 28 juin, à La Rochelle le vendredi 5 juillet et à Capbreton le 9 juillet. Retours en image.



ACTU

## LE CESER PRÉSENT AU SALON DE L'AGRICULTURE !

Le CESER a été convié à participer le 3 juin au Salon de l'Agriculture Nouvelle-Aquitaine qui s'est tenu dans le cadre de la 98e édition de la Foire internationale de Bordeaux. Une occasion de découvrir la richesse de l'agriculture, de l'élevage et de la gastronomie de Nouvelle-Aquitaine et d'échanger avec les professionnels.



ISSN : 2555-297X

Lettre bimestrielle

Abonnement gracieux sur demande.

Directeur de la publication :

Wilfried Grounon

Rédaction : Pôle

communication du Ceser

Maquette : Kymzo

Réalisation : PG Edition

Crédits photos :

Günther Vicente,  
Olivier Panier des Touches,  
Photothèque du Conseil régional : Laurian  
Ghinitoiu, Françoise Roch, Gilbert Alban  
Photothèque du CESER

SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex 1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77

## LA MER XXL : LES CESER DE L'ATLANTIQUE SUR LE PONT

ACTU

Du 29 juin au 10 juillet se tenait à Nantes «*La Mer XXL*». Les CESER de l'Atlantique ont partagé leurs analyses et propositions les plus récentes avec le grand public au cours de quatre tables-rondes. Dominique CHEVILLON, Président du CESER Nouvelle-Aquitaine a introduit le 5 juillet les débats de la table-ronde dédiée à la qualité des eaux littorales et Jany ROUGER, Président de la Section Veille et prospective, celle organisée le 10 juillet sur l'économie de la mer.

## LE S.A.V. DES RAPPORTS !

À l'occasion de l'Assemblée Générale de la CCI des Landes et à l'invitation de son Président, Bernard DUFAU, Dominique CHEVILLON a présenté le CESER et sa vision du littoral néo-aquitain sous l'angle de la «*mer nourricière*» et de son futur pour notre Région. Cette participation s'inscrit dans le cadre d'une démarche de réflexion prospective à l'horizon 2030 intitulée «*Ocean Valley*» initiée par la CCI.



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr

**CESER**  
RÉGION  
NOUVELLE-AQUITAINE